

Frédéric DARDY

Expert Comptable D.P.L.E.
Inscrit au tableau de l'Ordre
de la Région Toulouse Midi-Pyrénées
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Agen

305 rue du camp des monges
46000 CAHORS

Tél. : 05.65.36.79.37
Fax : 05.65.20.48.29
e-mail : frederic.dardy@wanadoo.fr

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES ARTS A.D.D.A.

Siège :
Conseil Général
REGOURD
46000 CAHORS

ASSOCIATION DECLAREE A LA PREFECTURE DU LOT
LE 13 AVRIL 1977 SOUS LE N° 1673

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Départementale pour le Développement des Arts relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la partie Principes, Règles et Méthodes Comptables qui expose le changement de méthode comptable relatif à la décision de comptabiliser cette année en provision pour risques et charges les indemnités de fin de carrière.

Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion, exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

ASS. A.D.D.A.

Comptes Annuels Exercice
clos le 31 décembre 2018

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

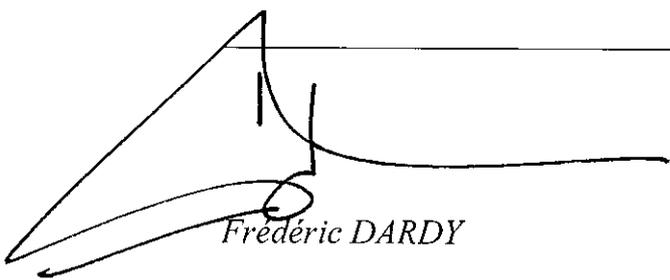
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Cahors, le 10 avril 2019

Le commissaire aux comptes



Frédéric DARDY

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	850	127	722	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.	12 032	9 752	2 280	172	
Autres immobilisations corporelles	51 826	31 588	20 237	20 558	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	350		350		
TOTAL (I)	65 057	41 467	23 590	20 731	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes	132		132		
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances	49 481		49 481	55 493	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	18 828		18 828	18 828	
DISPONIBILITES	266 263		266 263	263 305	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	7 464		7 464	3 712
	TOTAL (II)	342 168		342 168	341 337
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	407 225	41 467	365 758	362 068	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		31/12/2018	31/12/2017
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	84 095	84 095
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	19 659	
	Report à nouveau	121 823	177 476
	Résultat de l'exercice	4 304	19 659
	Total des fonds propres	229 882	281 230
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	1 932	
	Total des autres fonds associatifs	1 932	
	Total des fonds associatifs	231 814	281 230
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	58 617	
	Total des provisions	58 617	
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés	19 000	2 000
	Total des fonds dédiés	19 000	2 000
	DETTES (1)		
	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	2 921 41 580	10 129 41 971
	DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance	10 877 949	12 778 13 960
	Total des dettes	56 327	78 838
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	365 758	362 068
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes (1) Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	4 304,25 56 327	19 658,59 78 838

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	134 553	141 799
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	362 743	355 538
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	17 073	17 458
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation	514 368	514 795	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	170 992	176 615
	Impôts, taxes et versements assimilés	10 748	7 927
	Rémunération du personnel	220 619	222 602
	Charges sociales	79 281	79 258
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	9 071	7 232
	Dotation aux provisions	2 964	
	Autres charges	567	1 912
	Total des charges d'exploitation	494 243	495 545
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	20 126	19 250	
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	814	613
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
2 - RESULTAT FINANCIER	814	613	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	20 940	19 863	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels	729	205
	Charges exceptionnelles	365	409
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	364	(204)	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	17 000	
	TOTAL DES PRODUITS	515 912	515 613
	TOTAL DES CHARGES	511 608	495 954
	EXCEDENT ou DEFICIT	4 304	19 659
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

ANNEXE - Elément 1

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés conformément aux règles générales applicables en la matière.

Le bilan de l'exercice présente un total de **365 758 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **515 912 euros** et un total **charges** de **511 608 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **4 304 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base, à savoir :

- continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices

Il a été décidé cette année de comptabiliser en provision pour risques et charges les indemnités de fin de carrière (IFC) d'un montant total de 58 617 euros, méthode de référence de la réglementation comptable.

Il s'agit d'un changement de méthode car les IFC étaient jusqu'à présent indiquées dans l'annexe en engagement hors bilan.

L'incidence sur les comptes annuels 2018 est la suivante :

- les IFC 2017 d'un montant de 55 653 euros sont imputés sur le compte de report à nouveau.
- la variation 2017/2018 de ces IFC d'un montant de 2 964 euros fait l'objet d'une dotation en provision pour charges.

Pour le reste, les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du règlement 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable du 16 février 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenues.

ANNEXE - Elément 1

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations	Mode	Durée d'amortissement
<u>Immobilisations incorporelles</u>		
Logiciel	Linéaire	3 ans
<u>Immobilisations corporelles</u>		
Constructions	Linéaire	N/A
Matériels & Outillages	Linéaire	5 ans
Agencements & aménagements divers	Linéaire	N/A
Matériels de transports	Linéaire	3/5 ans
Matériels bureau & informatique	Linéaire	3/5 ans
Mobilier adapté	Linéaire	3 ans

Stocks et en cours

NEANT

ANNEXE - Elément 1

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Le cas échéant les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

NEANT

Provision pour charges :

Il s'agit de la provision pour charges des indemnités de fin de carrière (voir explication en page 12 de la présente annexe).

L'évaluation de cette provision est faite selon une méthode actuarielle rétrospective prenant en compte le montant des indemnités de fin de carrière prévues à la convention collective de l'animation en retenant les hypothèses suivantes :

- départ à 62 ans
- CCN Animation
- table mortalité TG.05
- taux actualisation 1.50%
- revalorisation salaire 2%
- taux rotation personnel - 50 ans 2%

Evénements significatifs survenus pendant l'exercice :

NEANT

Evénements significatifs survenus après la clôture de l'exercice :

NEANT

Suivi des événements significatifs survenus après clôture de l'exercice précédent:

NEANT

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres			850			850
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			850			850
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	9 801		2 231			12 032
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	27 053					27 053
Matériel de bureau, mobilier	16 274		8 500			24 773
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 127		10 731			63 857
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			350			350
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			350			350
TOTAL	53 127		11 930			65 057



ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres		127		127
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		127		127
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	9 628	123		9 752
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	10 617	5 411		16 027
	Matériel de bureau, mobilier	12 151	3 410		15 561
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 396	8 944		41 340	
TOTAL		32 396	9 071		41 467

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires		58 617		58 617
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			58 617		58 617
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL			58 617		58 617
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		2 964		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	350		350
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	49 481	49 481		
Charges constatées d'avances	7 464	7 464		
TOTAL DES CREANCES	57 296	56 946	350	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 921	2 921		
	Personnel et comptes rattachés	18 229	18 229		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 352	23 352		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	10 877	10 877		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	19 949	19 949			
TOTAL DES DETTES	75 327	75 327			
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Produits à recevoir		49 291
Autres créances		49 291
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	49 281	
<i>INTERETS A RECEVOIR</i>	10	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		36 003
Dettes fiscales et sociales		25 126
<i>PROVISION CONGES PAYES</i>	16 395	
<i>PROVISION HEURES RECUP</i>	1 159	
<i>Autres intervenants NDF</i>	380	
<i>CHARGES SOC CONGES PAYES</i>	6 762	
<i>PROVISION CH/HEURES RECUP</i>	430	
Autres dettes		10 877
<i>CHARGES A PAYER</i>	10 877	

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en euros

PRODUITS A RECEVOIR - AUTRES CREANCES :

- Participations Communes solde 2017 = 432€
- Participations Communes solde 2018 = 9 989€
- Participation Conseil Départemental solde 2018 = 28 027€
- Divers (stage + location+ rbt Uniformation) = 4 767€
- Refacturation part formation = 4 110€
- Remboursement Agefiph subv ergonomie = 1956€

CHARGES A PAYER - AUTRES DETTES :

- Honoraires SOLOREC = 2 501€
- Honoraires SOFREC = 3 600€
- Uniformation = 3 680€
- Divers (animation, eau, élect, réparation, publicité) = 1 095€



ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		7 464	19 949
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		7 464	19 949

Charges Constatées d'Avance:

- télécom ORANGE 2019 = 106€
- maintenance CADOR 2019 = 259€
- chèques déjeuner 2019 = 3 451€
- assurance MAIF 2019 = 2 992€
- abonnement DIVERS 2019 = 406€
- abonnement DEPECHE 2019 = 251€

Produits Constatés d'Avance :

- subvention FDVA 2019 = 616€
- aide à l'embauche 2019 = 333€
- subventions fonds dédiés = 19 000€

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

DIF : Le nombre d'heures acquises par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 est de 626 heures.

Annexe libre

AUTRES INFORMATIONS

Etat exprimé en euros

1 / FONDS ASSOCIATIFS :

Les fonds associatifs au 31/12/2018 sont de 84 095 €.

Les capitaux propres au 31/12/2017 s'élevaient à 281 230 €.

Le résultat de l'exercice 2018 étant de 4 304 €, la diminution des fonds associatifs entre 2017 et 2018 s'explique par l'imputation des indemnités de fin de carrière antérieures à 2018 comme expliqué précédemment.

De ce fait, le total des capitaux propres au 31/12/2018 s'élève à 229 881€.

Conformément aux décisions de l'Assemblée Générale, le bénéfice de l'exercice clos au 31/12/2017 d'un montant de 19 659 € a été affecté en Autres réserves (projet associatif) pour 19 659€.

2 / FONDS DEDES : tableau de suivi

	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur ressources affecter	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Animation Com Départemental EAC	0€	0€	2 000€	2 000€
Chant choral	0€	0€	15 000€	15 000€
Aide réalisation rénovation site internet (*)	2 000€	0 €	0 €	2 000 €
TOTAL	2 000€	0 €	17 000€	19 000€

(*) Fonds dédiés perçus en 2014 non utilisés; en attente de la collaboration avec le Conseil Départemental pour la réalisation du site internet.

3 / CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES :

Le Département prend en charge:

- le logement de l'association

La contribution du Département pour l'ensemble de ces services est estimée à 10 800€.

4 / EFFECTIF - EXONERATION ZRR

L'effectif moyen pour l'exercice 2018 est de 8 salariés dont 3 à temps partiel.

Le montant de l'exonération ZRR pour les charges sociales est de 5 630 € pour l'année 2018.

5 / DIFFERENCE D'EVALUATION SUR ELEMENTS FONGIBLES : portefeuille en fin d'exercice

	Valeur nominale	Valeur au 31/12/2018	Ecart
SICAV monétaires CE	18 828 €	24 650€	5 822 €
TOTAL	18 828 €	24 650 €	5 822 €

